
L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-JEANNE D'ARC

Est un établissement Catholique.

C'est la Direction Diocésaine qui nomme le Chef d'Établissement.

L'école est sous contrat d'Association avec l'Etat. Les maîtres sont rémunérés par l'Etat.

Elle comprend 5 classes élémentaires et 2 classes de maternelles (PS/MS et MS/GS) et accueille les enfants à partir de 3 ans. **Il faut avoir 6 ans révolus avant fin décembre pour entrer au CP.**

L'établissement ne prépare pas aux sacrements mais un éveil religieux est assuré dans toutes les classes de la maternelle au CM2, dans le respect de chacun.

Des célébrations sont organisées durant l'année scolaire.

Les enfants sont invités **à suivre les cours de Catéchèse dans leur Paroisse.**

LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC définit ses objectifs dans un **PROJET EDUCATIF**. Ce projet est centré sur l'élève et sur sa réussite en intégrant le "caractère propre" de l'école.

Les programmes sont ceux de l'Education Nationale.

L'enseignement de l'Anglais est dispensé de la MS au CM2.

Des cours d'échecs et de théâtre sont obligatoires sur le temps scolaire.

Des ateliers périscolaires **facultatifs et payants** sont proposés comme : le piano, les échecs, le théâtre, le tennis, l'informatique ...

Les élèves ont accès aux gymnases municipaux où les cours sont assurés par un professeur d'EPS pris en charge par l'école. Des cours de natation obligatoires sont dispensés et se déroulent à la piscine municipale de Gagny.

Des sorties éducatives et culturelles sont organisées en relation avec les programmes.

Des voyages scolaires peuvent être organisés.

Un self-service fonctionne tous les jours ainsi qu'une étude surveillée le soir, jusqu'à 18 heures.

Une garderie fonctionne le matin à partir de 7h45 et le soir de 18h à 19h.

L'École est gérée par un O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) qui, à Sainte Jeanne d'Arc, porte le nom de "Comité Familial Scolaire".

Une association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre de l'École Sainte-Jeanne d'Arc, dénommée A.P.E.L. Sainte-Jeanne d'Arc, assure la présence des parents dans l'École, les représente au Conseil d'Établissement et au Conseil d'Administration et prend une part active dans la vie de l'école : marché de Noël, loto, École en fête, Kermesse... Le bénéfice de toutes ces manifestations permet d'améliorer et d'investir pour le bien-être de nos enfants (matériel pour les classes, aide ponctuelle pour les voyages...).

Des équipes de bénévoles appelées « Parents travaux » apportent une aide précieuse pour l'embellissement de l'École et le confort des enfants.

Les inscriptions commencent en NOVEMBRE, pour la rentrée scolaire suivante. Un dossier est à remplir en ligne (lien sur le site de l'école).

L'inscription ne sera définitive qu'après entretien avec le chef d'Établissement qui prendra sa décision à l'issue de cette rencontre.

Monsieur Gable
Chef d'établissement